

Veille « Appels à Projets et Appels à candidatures » - 2018

Usagers et parcours de santé

L'ARS et la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie organisent un appel à projets à hauteur de 100 000 euros, adressé aux associations d'usagers, aux organismes, structures et bureaux d'études impliqués dans le domaine de la santé ainsi qu'à toute personne morale de la région – **Date limite : 18/05**
[Cahier des charges, dossier et annexe](#)

Dans le cadre des orientations proposées suite au diagnostic régional de l'offre en SSIAD/SPASAD, un appel à candidature est lancé pour le déploiement du réseau des IDEC à l'ensemble de la grande région Bourgogne Franche-Comté - [Dossier](#)
Date limite : 4/05



Lits halte soins santé

Appel à projet pour la création de 10 lits halte soins santé (LHSS) dans notre région
[Cahier des charges](#) – **Date limite : 22/05**

Appel à candidature pour encourager le développement des soins complémentaires auprès des patients en fin de vie ou en situation palliative. La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 8 juin 2018 - [Dossier](#)

Conférences des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie du Territoire de Belfort [Dossier de candidature](#) - - **Date limite : 27/04**

Département
du Territoire de
Belfort

Appel à projets Fonds social européen 2018 / « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » : date limite de candidature le mardi 17 avril 2018

Le Fonds social européen (FSE) est le principal levier financier de l'Union européenne en matière de promotion de l'emploi et de l'inclusion sociale. En tant que chef de file de l'insertion, le Département du Territoire de Belfort a décidé d'assurer la gestion de la subvention FSE dédiée au volet « lutte contre la pauvreté et promotion de l'inclusion » pour la période 2018-2020. Ces crédits sont destinés à l'accompagnement des publics en insertion professionnelle.

En savoir plus sur le Fonds social européen : www.fse.gouv.fr et <http://www.europe-en-franche-comte.eu>
Conseil Départemental Territoire de Belfort : <https://www.territoiredebelfort.fr/les-appels-projets/appel-projets-fonds-social-europeen-2018>

Appel à projet pour la création d'une ou plusieurs structures d'accueil et de prise en charge pour mineurs non accompagnés

Département
de Haute-
Saône

Dans le cadre de la procédure d'autorisation des structures médico-sociales introduite par la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, le Président du Conseil départemental de la Haute-Saône lance un appel à projet relatif à la création d'une ou plusieurs structure(s) pour assurer l'hébergement et le suivi de 70 mineurs non accompagnés (MNA) avec un volet optionnel de 15 hébergements et accompagnements supplémentaires.

[Avis d'appel à projet](#) et [cahier des charges](#)

Date limite: 15/05 - Contact : service.tarification@haute-saone.fr

Département
de Saône et
Loire

Le Département de Saône-et-Loire lance un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion d'un appartement pédagogique pour promouvoir la domotique au service de l'autonomie
L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert du 26 mars au 26 avril 2018.
Information – www.saoneetloire71.fr

Département
du Jura

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Jura lance un appel à projets multi thématiques permettant de développer les actions collectives à destination des aînés de plus de 60 ans vivant à domicile
Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site internet du [conseil départemental du Jura](#) - Les dossiers sont à retourner pour le 11/05.

Département
de la Nièvre

La Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Nièvre lance son appel à candidatures au titre de l'exercice 2018. Nous vous donnons les informations utiles ci-dessous.
Corps de texte
L'appel à candidatures, le dossier de candidature, les contacts utiles ainsi que le programme d'actions de la conférence des financeurs sont téléchargeables sur le site internet du [conseil départemental de la Nièvre](#)
Les dossiers sont à retourner pour le 4/05



« Faire ensemble avec nos différences ».

En collaboration avec le Réseau National des Maisons des Associations, la Maison des Associations de Dijon est la structure référente sur la région Bourgogne Franche Comté, pour accompagner les associations qui souhaiteraient répondre à cet appel à projet, et les aider à finaliser et compléter le dossier de candidature.

Pour être éligible, un projet doit impérativement être co-construit et piloté par au moins 3 associations et doit permettre le partage des « différences » dans l'action et la mise en œuvre de réalisations communes.

Date butoir : 30/05

Règlement complet de l'appel à projet et des informations supplémentaires en cliquant sur le lien suivant : <https://www.fondation-sncf.org/fr/nos-appels-a-projets/>

Fondation
de
France

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées – Axe 1 : Accès de tous à tout

Date limite de réception des dossiers : 2/05 et 3/10

[Appel à projet, Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées 2018.pdf](#)

Attention en 2018, les candidatures se font en ligne sur l'espace « porteur de projet » du site de la [Fondation de France](#)

Appels à projets "Personnes âgées"

- [Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie](#) qui vise à soutenir des actions favorisant le respect des libertés et le droit à la décision des personnes quel que soit leur état de santé, y compris en fin de vie. Professionnels, familles et bénévoles ont en effet besoin d'être soutenus pour aider, soigner et accompagner les personnes âgées sans les infantiliser ni les surprotéger. Ainsi, les pratiques sécuritaires excessives pourront être évitées.

- [Vieillesse acteur et citoyen de son territoire](#) qui vise à soutenir des initiatives qui améliorent la participation des personnes âgées à la vie locale et citoyenne, les associent aux projets qui les concernent et luttent contre la solitude et l'isolement subis. Il s'agit de promouvoir des réponses nouvelles et mieux adaptées aux attentes des personnes âgées et aux besoins des territoires - Site www.fondationdefrance.org

Dates limites de réception des dossiers : Deuxième session : **04/09**

Emploi et activité : des solutions innovantes et solidaires pour une société numérique intégrante

Soutenir des projets intégrateurs qui créent de la solidarité pour l'accès au travail

Dates limites de réception des dossiers : 31/05 - [En savoir plus](#)

Appel à projets de la Fondation ANDREA autour de la fin de vie

Les associations candidates ont jusqu'au 8 juin pour présenter leurs projets "innovants" visant à accompagner dignement et sereinement la fin de chaque vie.

Créée en 2012, la Fondation d'entreprise ANDREA, adossée à la mutuelle éponyme, s'est donnée pour mission "*d'explorer, soutenir et accompagner au mieux les projets d'intérêt général dans le domaine de la santé et du médico-social, au bénéfice des personnes vulnérables*". Dans ce cadre, elle lance chaque année trois **appels à projets qui s'adressent exclusivement à des structures associatives à but non lucratif**. Ce lundi 26 mars, elle vient de publier son deuxième appel à projets (1) de l'année, cette fois autour de la problématique "*des projets innovants permettant d'accompagner dignement et sereinement la fin de chaque vie*" (2).

Le conseil d'administration de la fondation privilégiera, dans sa sélection, les projets d'envergure nationale et innovants du point de vue du service, de la technologie, du processus, de l'organisation, de l'usage ou encore de par son caractère social. Jusqu'à trois projets pourront être retenus, pour une dotation globale de 130 000 euros

Date limite de dépôt des dossiers : 8/06 - Sélection finale des dossiers : 4/10.

<https://fondation.adrea.fr/uploads/documents/5ab8b83c11007.pdf>

La Fondation plan Alzheimer lance l'édition 2018 de son appel à projets de recherche

La Fondation plan Alzheimer lance un nouvel **appel** à projets en recherche fondamentale pour soutenir des projets de recherche innovants ou "à risque" dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Une enveloppe d'un million d'euros est disponible et un maximum de dix projets seront financés sur la base de leur qualité scientifique. Tout type de projet de recherche fondamentale peut être soumis : biochimie, modèles expérimentaux, biologie de système, preuve de concept de nouvelles approches thérapeutiques, etc.

Clos le 01 mai 2018

MAJ 9.04.18